



J'INTERPELLE MON DÉPUTÉ
SUR *pas-de-taxe-sur-ma-sante.fr*



QUI SOMMES-NOUS ?

Regroupant près de 80 groupements mutualistes à travers la France, les Mutuelles de France s'attachent à promouvoir une protection sociale solidaire de haut niveau, accessible à toutes et tous.



www.mutuelles-de-france.fr

 **utuelles**
de France

PAS DE T@XE

SUR MA SANTÉ!

.fr



Savez-vous que votre contrat de mutuelle est plus taxé que les hamburgers d'un fast-food ou le ticket d'entrée d'un match de foot ? Pour redonner du pouvoir d'achat aux Français et améliorer l'accès aux soins, supprimons les taxes sur les cotisations !



www.mutuelles-de-france.fr

 **utuelles**
de France

LA FACTURE SERA LOURDE POUR LES MUTUALISTES !

Les mutuelles, sociétés de personnes à but non lucratif, agissent au quotidien pour l'accès de toutes et tous à la santé. Elles développent, dans un cadre budgétaire équilibré, un projet global de santé : remboursements de soins et offre médicale de proximité (centres médicaux, centres optiques, centres d'audioprothèse).

En 2019, elles devront une nouvelle fois augmenter les cotisations de leurs adhérents en raison des orientations politiques du gouvernement. Un comble quand les Français se mobilisent pour réclamer plus de pouvoir d'achat !

- 1 Augmentation de 0,8 point de la taxe sur les cotisations à cause de la fiscalisation du forfait « médecin traitant ».
- 2 Augmentation du forfait « soins coûteux », qui passera de 18€ à 24€, à la charge des mutuelles ou pire, des personnes malades elles-mêmes. Rappelons que 4 millions de personnes n'ont toujours pas accès à une complémentaire santé.

S'ajoutera la mise en place du panier de soins « reste à charge zéro » en optique, dentaire et audioprothèse, dont on ne mesure pas encore bien le poids économique pour les mutuelles.

! Augmenter les dépenses des mutuelles, c'est augmenter les dépenses des Français !

BAISSER LE COÛT DE VOTRE MUTUELLE, C'EST POSSIBLE : SUPPRIMONS LES TAXES SUR LES COTISATIONS !

Plus de 14% des cotisations prélevées par les mutuelles sont reversées à l'État sous forme de taxes, ce qui représente près de deux mois de cotisations par adhérent. Sur une cotisation de 100 euros, seulement 86 euros vous sont redistribués sous forme de remboursements et de services.

Comment se répartit une cotisation de 100 € ?



Les taxes sur les cotisations témoignent d'une incompréhension du risque « santé ». L'État ne peut pas traiter plus durement une vie humaine qu'il ne traite l'achat d'un hamburger ou d'un ticket d'entrée dans un stade, taxés respectivement à 10% et 5,5%. Personne ne choisit de tomber malade, personne ne prend des traitements médicaux par plaisir.

! L'accès au meilleur état de santé possible est un droit fondamental. Aucun frein économique ne doit exister.

! Supprimer les taxes sur les cotisations, c'est réduire de plus de 14% le coût des mutuelles. C'est redonner du pouvoir d'achat aux Français et améliorer l'accès aux soins !